

# Directive Cadre Européenne sur l'Eau et SDAGE

# Le SDAGE et la DCE

- La DCE : une "Directive cadre" qui vise le **bon état des eaux d'ici 2015 en Europe**
- Le SDAGE : **outil de planification** de la politique de l'eau dans chaque bassin (Rhône-Méditerranée et Corse)
- Le SDAGE 2010-2015 vaut plan de gestion et intègre les objectifs de la DCE
- Un **cadre de référence** pour tous les acteurs : Etat, maîtres d'ouvrages, financeurs, collectivités, ...

# Une cible commune



## Le bon état des milieux



Zone humide



Lac



Rivière



Lagune



Eau côtière



Eau souterraine



## Gestion équilibrée



Usages humains  
et économiques





# LE SDAGE et LE PROGRAMME DE MESURES

# L'organisation du document SDAGE

## Le SDAGE

- Présentation du bassin et de la méthode d'élaboration du SDAGE
- Les orientations fondamentales
- Les objectifs d'état des masses d'eau

Les documents d'accompagnement du SDAGE dont notamment

- **la récupération des coûts**
- **le potentiel hydroélectrique**
- **l'évaluation environnementale**

(+ résumé du PDM, du prog. de surv., de l'EDL, de l'organisation de la gestion de l'eau dans le bassin)

# 8 orientations fondamentales du SDAGE

## OF1 - Prévention

*Passer du curatif au préventif, prospective*

## OF2 - Non dégradation

*Préserver la fonctionnalité des milieux en bon état  
Ne pas dégrader davantage les autres milieux*

## OF3 - Vision sociale et économique

*Mieux intégrer les coûts et les bénéfices marchands et non marchands (à court et long terme)*

## OF4 - Gestion locale et aménagement du territoire

*Assurer la pérennité des structures de gestion de l'eau par bassin  
Intégrer les enjeux de l'eau dans l'aménagement du territoire*

# 8 orientations fondamentales du SDAGE

## OF5 - Pollutions

*Un défi, réduire les flux de substances dangereuses  
Des objectifs ciblés (ex. : ressource pour l'AEP)*

## OF6 - Des milieux fonctionnels

*Un autre défi, restaurer le bon fonctionnement des milieux  
Réduire l'érosion de la biodiversité*

## OF7 - Partage de la ressource

*Mieux gérer, prospective, socio économie*

## OF8 - Gestion des inondations

*Réduire l'aléa et la vulnérabilité, en lien avec le bon état*

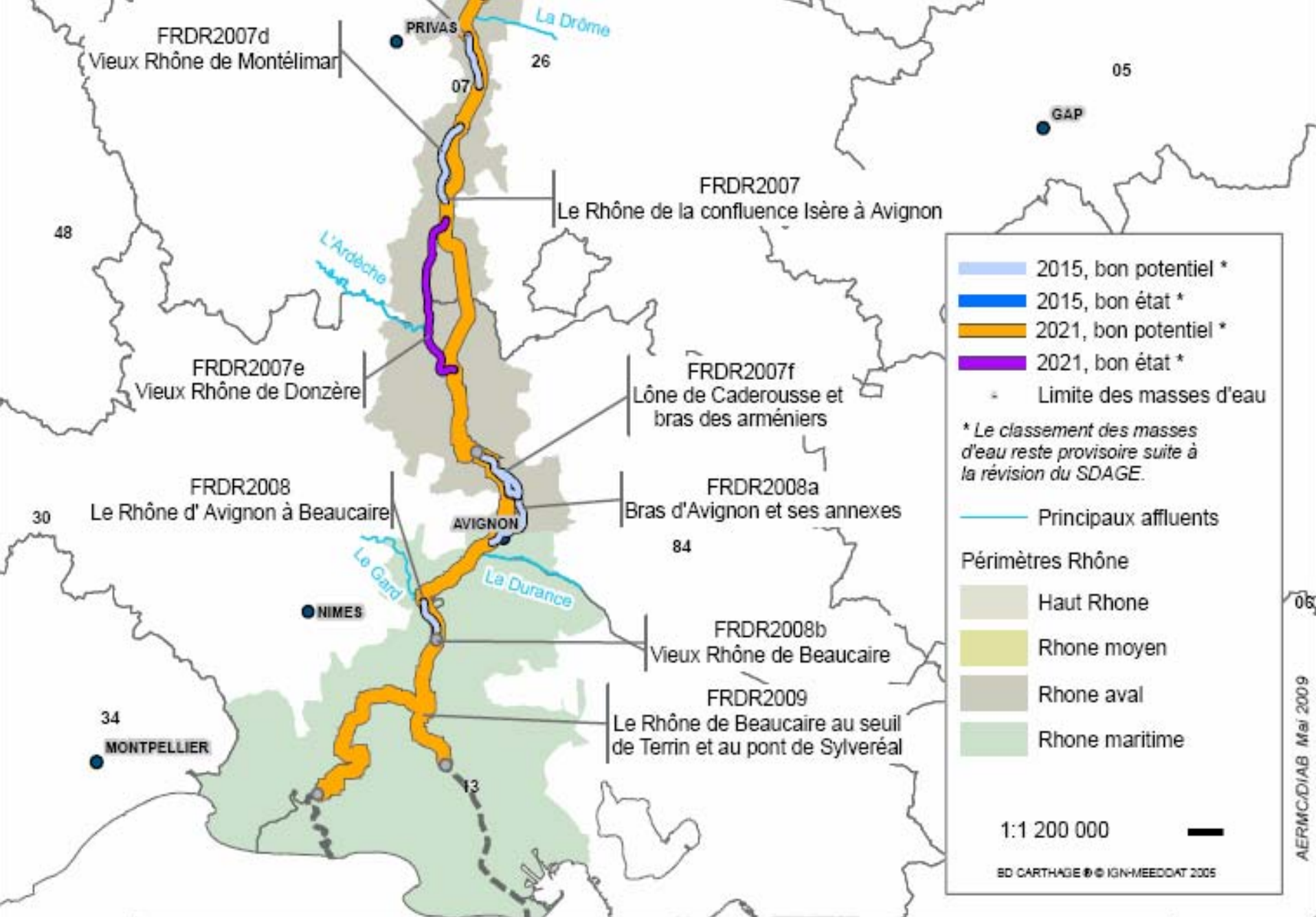
# Les objectifs par masses d'eau

**Eaux superficielles** cours d'eau, plans d'eau, eaux côtières et de transition

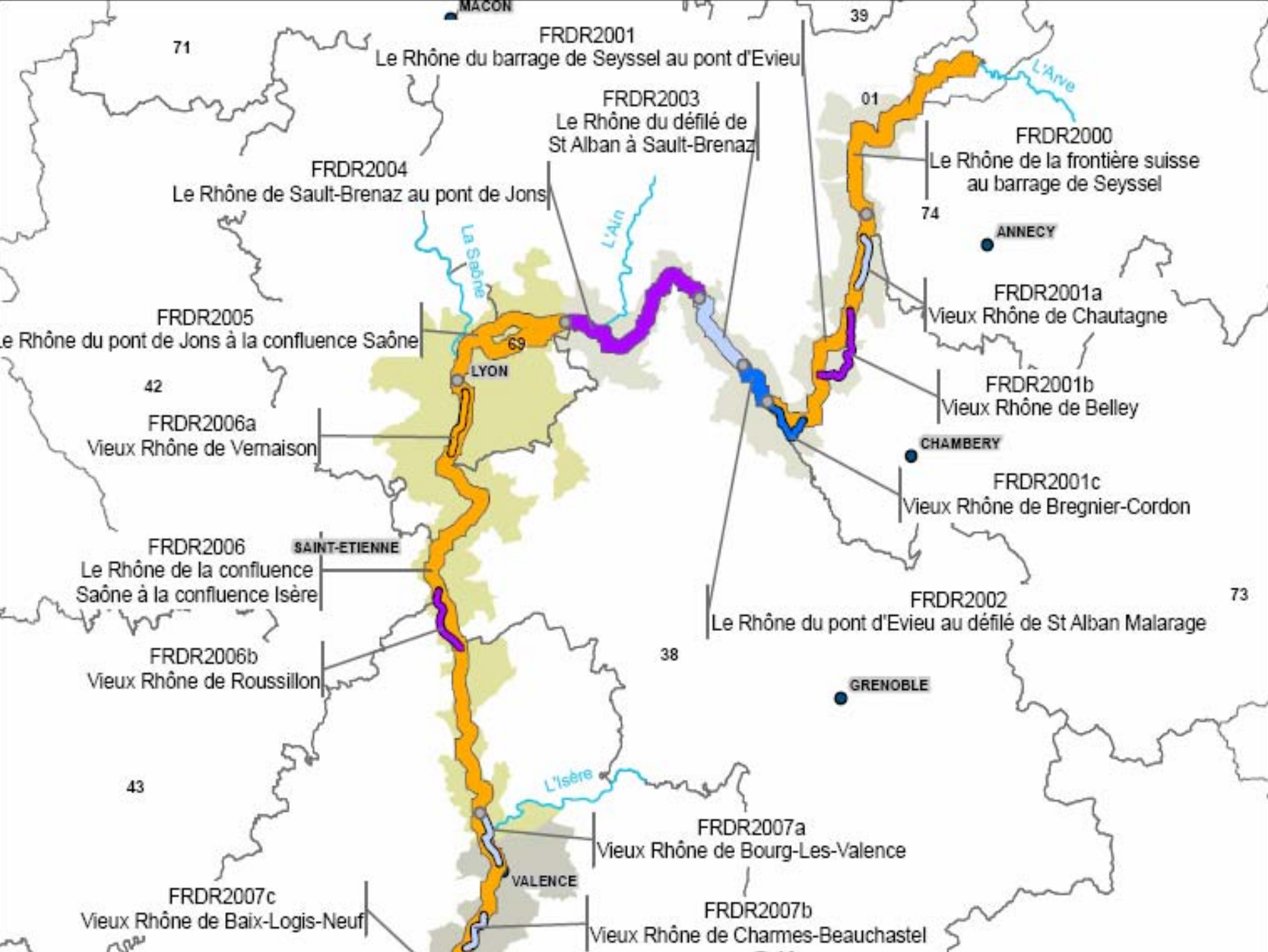
Bon état = Bon état écologique + Bon état chimique

**Eaux souterraines**

Bon état = Bon état qualitatif + Bon état quantitatif



**Carte des masses d'eau du Rhône et représentation des objectifs de bon état**



# Objectifs Migrateurs du SDAGE

## Objectif initial SDAGE 1996

L'alose sur ses frayères historiques de la Saône à Auxonne et du haut Rhône à Belley à l'horizon 2010, l'anguille jusqu'à Lyon.

## SDAGE 2010

Révision à la baisse pour objectifs réalisables par rapport aux contraintes existantes, avec cependant une ambition en rapport avec la taille du fleuve. Intégration du règlement Européen anguille.

# Les Grands Migrateurs : OF 6

## Disposition A07

### Objectif

Poursuivre la reconquête des axes de vie des grands migrateurs amphihalins

### Moyens

COGEPOMI et PLAGEPOMI

Mise en œuvre du plan anguille

#### Poissons migrateurs amphihalins

Zones d'action du plan de gestion des poissons migrateurs

- Anguille (secteurs prioritaires du plan anguille)
- Alouette, Anguille

Présence actuelle des migrateurs (hors repeuplement)

- Anguille



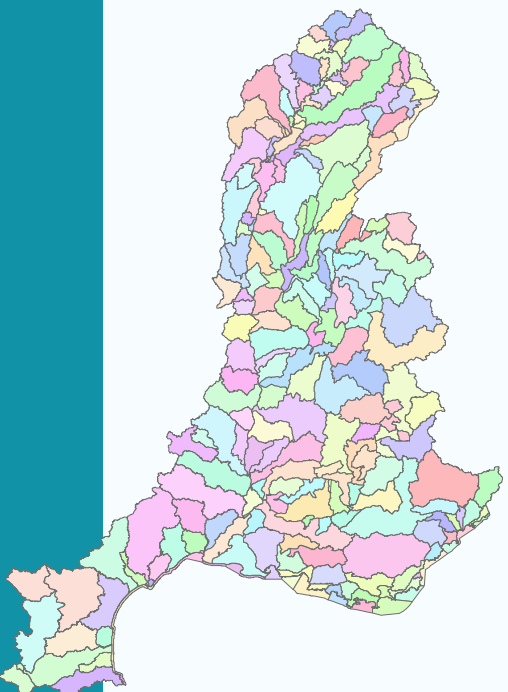
AGEPOMI et PLAGEPOMI en Rhône-Méditerranée-Corse - Décembre 2008

## La restauration de la continuité : OF 6 A08

# Le programme de mesures



Les bases pour agir sur les problèmes importants pour atteindre le bon état

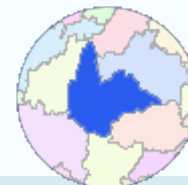


## Mesures de base

- assainissement (ERU...)
- débits réservés LEMA
- Zones de répartition des eaux
- ...

## Mesures complémentaires

- restauration physique des milieux
- partage de la ressource
- prévention à la source (phytosanitaires...)
- ....





# Le programme de mesures

- **actions clés** pour la période **2010-2015** : *traiter les problèmes majeurs pour atteindre les objectifs environnementaux du SDAGE*
- des mesures organisées **par orientations fondamentales** et **par territoires**
- **opérationnel** au plus tard en **2012** (*effets escomptés pour 2015*)
- actions à engager **dès que possible** (*ne pas attendre 2010*)

# Les mesures pour la continuité

- **3C10 Supprimer les ouvrages bloquant** pour la continuité
- **3C11 Créer ou aménager un dispositif de franchissement** pour la **montaison**
- **3C12 Créer ou aménager un dispositif de franchissement** pour la **dévalaison**
- **3C13 Définir une stratégie de restauration** de la continuité piscicole

# Le PDM sur le Rhône

## 3 grandes orientations

- Rétablir progressivement la continuité biologique;
- Restaurer l'espace fonctionnel du fleuve et de ses annexes, augmenter les débits réservés;
- Accentuer la lutte contre les substances dangereuses.

### TR\_00\_03 Rhône aval

Problème à traiter : Substances dangereuses hors pesticides

Mesures :

5A04 Rechercher les sources de pollution par les substances dangereuses

5A08 Traiter les sites pollués à l'origine de la dégradation des eaux

5A50 Optimiser ou changer les processus de fabrication pour limiter la pollution, traiter ou améliorer le traitement de la pollution résiduelle

Problème à traiter : Dégradation morphologique

Mesures :

3C02 Définir des modalités de gestion du soutien d'étiage ou augmenter les débits réservés

3C16 Reconnecter les annexes aquatiques et milieux humides du lit majeur et restaurer leur espace fonctionnel

Problème à traiter : Altération de la continuité biologique

Mesures :

3C11 Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la montaison

3C12 Créer ou aménager un dispositif de franchissement pour la dévalaison

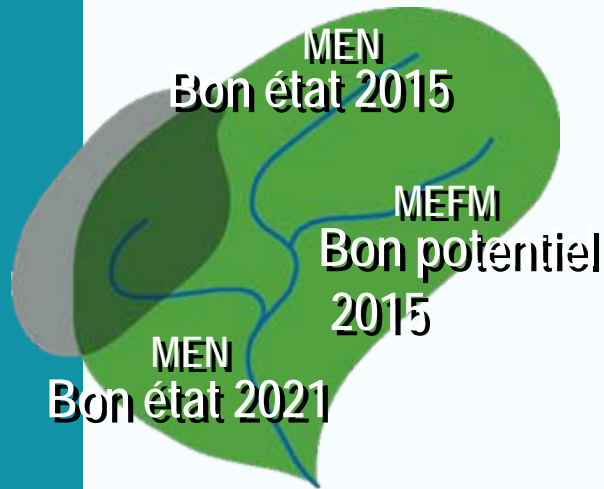
Problème à traiter : Déséquilibre quantitatif

Mesures :

3B07 Contrôler les prélèvements, réviser et mettre en conformité les autorisations



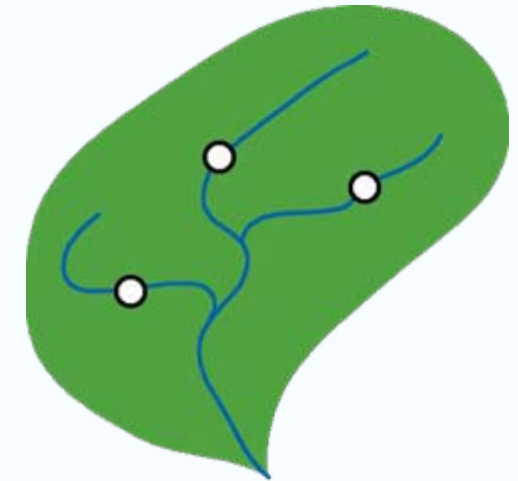
# En pratique... localement



Objectifs

Mesures de base    Mesures actées    Mesures complémentaires

| Mesures de base | Mesures actées | Mesures complémentaires |
|-----------------|----------------|-------------------------|
|                 |                |                         |
|                 |                |                         |
|                 |                |                         |
|                 |                |                         |
|                 |                |                         |
|                 |                |                         |



Programme de surveillance

Programme d'actions  
à faire vivre, conforter

Politique d'évaluation  
à développer

Outils communs



# La mise en œuvre ...

... un enjeu essentiel :

*Garantir le "portage" politique et technique du programme de mesures*

- engagement des maîtres d'ouvrage et des services
- engagement des financeurs actuels ou potentiels
- pilotage et évaluation, appui technique, accompagnement des projets, etc.

# Extrait du tableau de bord de suivi du SDAGE

## THEME 11 : L'ACCESSIBILITE ET LA FREQUENTATION DES COURS D'EAU PAR UN OU DES POISSONS MIGRATEURS

Indicateur retenu :

**Longueur des cours d'eau accessibles aux poissons migrateurs (en km) / longueur des cours d'eau totale (en km)**

Source : à préciser

A noter : pas d'indicateur en ce qui concerne la fréquentation